



NATIONS UNIES  
COMMISSION ECONOMIQUE  
POUR L'AFRIQUE  
*Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est*

BSR-AE

01

*12ème Réunion du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE)  
Addis Abéba, Ethiopie, 24-25 mars 2008*

**Thème : “Relever les nouveaux défis de la sous-région au XXIème siècle :  
Intégration Régionale et Financement du Développement en vue de la  
réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)”**

AIDE MEMOIRE

## **I. INTRODUCTION**

Le Comité Intergouvernemental d'Experts est l'organe directeur mandaté par le Conseil des Ministres de la CEA pour assurer la supervision des activités des Bureaux Sous-Régionaux de la CEA, y compris celles du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est.

Le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est couvre les pays suivants : Burundi, Comores, République Démocratique du Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Somalie, Tanzanie et Uganda.

La réunion du Comité se tient au moment où la Commission Economique pour l'Afrique fête ses 50 ans d'existence. La CEA saisira l'occasion de la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Economique, qui sera conjointement organisée avec l'Union Africaine, pour célébrer ce jubilé d'or. Une série d'activités seront organisées tout au long de l'année pour célébrer cet anniversaire.

Le Comité Intergouvernemental d'Experts du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est de la CEA se réunit tous les ans en vue notamment de:

- i. Examiner le rapport d'activités du BSR-AE
- ii. Examiner les plans d'action à moyen terme, les programmes de travail ainsi que les orientations stratégiques pour la sous-région.

Au-delà de ces fonctions administratives, le Comité est surtout un forum de discussion et d'échanges entre les experts venus des pays membres, des organisations économiques régionales et des chercheurs sur les conditions économiques et sociales de la sous-région en vue de définir des modalités de coopération et de formuler des recommandations pour le développement des pays de la sous-région.

## **II. OBJECTIFS ET ORDRE DU JOUR**

L'objectif principal de la réunion sera d'analyser les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Est, particulièrement au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et définir les modalités d'accélérer la réalisation de ces objectifs à travers des programmes d'intégration régionale. En effet, en septembre 2000, la communauté internationale, -composée des pays pauvres et des pays riches, et des organisations internationales- s'est solennellement engagée à mettre tous les moyens en œuvre en vue de réduire de moitié la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté d'ici l'horizon 2015 ou avant.

Depuis la Déclaration du Millénaire, beaucoup de pays du monde ont déployé des efforts en vue d'atteindre cet objectif. Néanmoins, pour nombre de pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est, il est peu probable qu'ils puissent atteindre ces objectifs, à moins d'identifier de nouveaux mécanismes, liés notamment à : la mobilisation des ressources de financement et leur affectation aux secteurs occupés par les pauvres, l'accélération de l'intégration régionale notamment au travers de l'harmonisation des politiques macroéconomiques, la redynamisation des politiques agricoles, la réhabilitation des infrastructures de transport, de communication et d'énergie, ainsi que de la promotion d'un cadre incitatif pour favoriser les investissements privés nationaux et étrangers.

Dans ce cadre, la réunion mettra l'accent sur :

- i. Le rapport d'avancement du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est de la CEA pour la période 2006-2007 ;
- ii. L'analyse de la situation économique et sociale de la sous-région de l'Afrique de l'Est, y compris les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les contraintes majeures et les stratégies pour la réalisation des objectifs avant 2015 ;
- iii. Evaluation des progrès accomplis, aux niveaux tant régional et sous-régional, dans la mise en œuvre des agendas régionaux et internationaux, en particulier, le NEPAD, les OMD et tout autre programme de l'Union Africaine ou de la sous-région ;
- iv. Evaluation des progrès accomplis en matière d'intégration régionale, en particulier les apports des Communautés Economiques Régionales (CER) et les perspectives d'avenir ;
- v. La nécessité d'adopter des stratégies et des politiques appropriées qui permettent d'adopter une approche intégrée, incluant tous les acteurs tant nationaux, régionaux et internationaux, publics et privés, ainsi que la définition des mécanismes institutionnels appropriés ;
- vi. Par ailleurs, le Comité se penchera également sur l'analyse des réformes du secteur financier en Afrique de l'Est et leur impact sur le développement économique des pays de la sous-région. Dans ce cadre, une réunion ad hoc d'experts sera organisée et discuter le sujet en profondeur. Les conclusions de ce groupe seront soumises pour examen par la réunion du Comité Intergouvernemental d'Experts.

### **III. RESULTATS ATTENDUS**

La réunion devrait permettre aux participants :

- i. De se forger une compréhension commune des problèmes socio-économiques de la sous-région, en particulier les difficultés à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement dans les délais prescrits et définir ensemble les stratégies appropriées, y compris comment mobiliser les ressources locales d'investissement, accélérer l'intégration régionale ;
- ii. Evaluer de manière objective les réformes du secteur financier entreprises par les pays membres et leur impact sur le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté et faire des recommandations pertinentes en vue d'en augmenter l'efficacité et une distribution équitable des retombées ;
- iii. Réfléchir sur un plan d'action sous-régional en vue d'accélérer le processus de développement, en particulier les mesures nécessaires à prendre en faveur des pauvres, tant par les institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales et réaliser les OMD.

- iv. Donner des mandats clairs au Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est, aux Communautés Economiques Régionales et autres institutions partenaires quant aux axes prioritaires pour les années à venir.

#### **IV. MODALITES D’ORGANISATION DE LA REUNION**

- i. *Dates et lieu* : La réunion aura lieu du 24 au 25 mars 2008 à Addis Abéba, Ethiopie ;
- ii. *Composition des délégations* : est laissée à la discrétion des Etats. Toutefois, les délégués devraient être des experts de haut niveau dans les domaines de la planification et des finances ;
- iii. *Le Secrétariat du Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est de la CEA*, compte tenu des moyens disponibles, prendra en charge les frais de voyage, -billet aller-retour-, et de séjour à Addis Abéba au taux des Nations Unies, pour deux délégués seulement par pays membres. Les autres délégués du pays seront pris en charge par leurs gouvernements ou d’autres institutions ;
- iv. *Des représentants des organisations régionales et internationales* participeront à la réunion en qualité d’observateurs et pourront contribuer aux débats techniques. Ils seront également invités.
- v. *Les langues de travail de la réunion*: Français et Anglais, avec interprétation simultanée.

Pour tout renseignement et pour confirmer la participation des délégués, prière contacter :

**Patrick Bugembe, Directeur**  
**Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est**  
**B.P. 4654**  
**Kigali, Rwanda**  
**Fax : (250) 586546**  
**Tél : (250) 586549**  
**Email : [pbugembe@uneca.org](mailto:pbugembe@uneca.org)**

**OU**

**André Nikwigize, Conseiller Economique Principal**  
**Bureau Sous-Régional pour l’Afrique de l’Est**  
**B.P. 4654**  
**Kigali, Rwanda**  
**Fax : (250) 586546**  
**Tél : (250) 586549**  
**Email : [anikwigize@uneca.org](mailto:anikwigize@uneca.org)**